



Antoine Cloux

Bulletin d'inscription stage

SCOTT GROSSKOPF

Dates: Jeudi **8** et vendredi **9 octobre 2026** de 9h-12h / 13h30h-17h30

Thème: Horsemanship/Bosal

Samedi **10** et Dimanche **11 octobre 2026** de 9h-12h / 13h30h-17h30

Thème: Bétail/Roping

Lieu : **Salinas Farm**, 1735 route du Thouvet 74160 Présilly

Tarifs : **380 € pour les 2 jours** Horsemanship/Bosal

440 € pour les 2 jours Bétail/Roping

790 € pour les 4 jours

40 € /jour auditeurs

(Repas non compris. Restauration disponible à midi, détails et tarifs suite à l'inscription)

Pension : **25 € par nuit en box , 10€ la nuit en pré.**

(Pensions, repas et solde d'inscription à régler en espèces le jour du stage)

Inscription pour les: ☐ 8-9 oct. ☐ 10-11 oct.

(Si le stage n'est pas plein il y aura éventuellement la possibilité de ne participer qu'à une seule journée, mais la priorité sera toujours donnée aux personnes participant 2 ou 4 jours)

Réservations d'un ☐ box ou d'un ☐ pré pour les nuits du :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Nom du cheval:

Attention! Pour réserver votre place, aucune inscription par SMS, Messenger, Whats'app ou autre ne sera prise en compte. Seul ce bulletin d'inscription rempli et envoyé à l'adresse suivante : ac@antoinecloux.ch sera valable. Après l'avoir envoyé, nous vous prions d'attendre une confirmation de notre part avant d'adresser le paiement. Merci de votre compréhension.

Le paiement intégral en espèces ou virement bancaire d'un acompte de 150€ combiné à la présente fiche d'inscription font valeur de réservation définitive. **Le tout devra nous parvenir avant le 20 septembre 2026.**

Si le paiement n'était pas reçu à cette date, afin de garantir la tenue du stage, l'organisateur permettra aux personnes sur liste d'attente de prendre les places restées libres.

Coordonnées bancaires:

Banque: UBS SA, Suisse

Titulaire du compte: Antoine Cloux

Adresse: 1212 Grand-Lancy, Suisse

IBAN EURO: CH59 0027 9279 HU10 4027 1

Swift: UBSWCHZH80A

La participation à cette manifestation est sous votre entière responsabilité. En aucun cas, les organisateurs Antoine Cloux et le propriétaire des écuries ne sauraient être tenus responsables en cas de perte, vol ou dégât relatif au matériel ou pour tout incident ou accident causé par le cheval d'un participant.

Le participant est responsable individuellement de tout préjudice et tort causé à un tiers par lui-même ou par son cheval et s'engage par sa signature à renoncer à tout recours. Le participant déclare également que son cheval est identifié, pucé, vacciné, indemne de maladie contagieuse et qu'il possède une assurance Responsabilité Civile pour lui-même et son cheval.

Le soussigné déclare en signant ce formulaire qu'il accepte ces conditions.

Date et lieu :

Signature :